

Comment trier et sortir les déchets recyclables et ménagers

* Pour davantage de détails, veuillez consulter la brochure.
Veuillez remplir les cases des jours de collecte après les avoir vérifiés.

Les déchets recyclables et ménagers doivent être déposés au point de collecte des déchets **avant 8 heures du matin le jour de la collecte.**

* Les déchets recyclables et ménagers sont également collectés les jours de pluie ou les jours fériés (à l'exception des fêtes de fin et de début d'année). Aussi, la collecte est susceptible d'être retardée ou annulée en cas d'intempéries.

Déchets recyclables

Une fois par semaine

(jour de la semaine)

L'heure de collecte des déchets recyclables varie en fonction du véhicule utilisé.

Papiers recyclables

Journaux (pliés en 4, taille A4)

Magazines, livres, papiers divers (magazines, livres, cahiers, boîtes de gâteaux, prospectus, papiers d'emballage, enveloppes, rouleaux de papier toilette, etc.)

Boîtes en papier (pour boisson et nourriture)

Cartons

Veillez ficeler les papiers recyclables ensemble par catégorie avant de les sortir.

Les papiers divers peuvent être placés dans des sacs en papier.

Plastique recyclable (produits en plastique, contenants et emballages en plastique)

Produits en plastique
※100% plastique, aucun des côtés ne doit dépasser 30 cm

Contenant et emballages en plastique
※plastique utilisé pour contenir des biens (contenants) ou les emballer (emballages)

Bassines **Règles** **Sacs ou films en plastique** **Gobelets, pots**

Jouets (briques) **Cintres en plastique** **Bouteilles** (sauf bouteilles PET)

Récipients étanches **Brosses à dents** **Barquettes, paquets** **Polystyrène, etc.**

Déposer les objets difficiles à nettoyer dans les déchets combustibles.

Ne pas y insérer des matériaux inflammables tels que des piles en lithium ou des déchets médicaux.

Ne pas placer d'objets durs dont l'épaisseur est de 5 mm ou plus ou d'objets de 30 cm ou plus de côté.

Rincer légèrement les objets sales à l'eau.

Bouteilles

Boisson, nourriture
Contenants cosmétiques
Médicaments oraux

Rincer légèrement les bouteilles à l'eau.

Canettes

Canettes ou conserves alimentaires en aluminium ou acier

Rincer légèrement les bouteilles à l'eau.

Bouteilles PET

Jeter les bouchons et étiquettes en tant que plastique recyclable.

Rincer légèrement les bouteilles à l'eau.

Aérosols, bonbonnes de gaz, batteries

※Y compris les piles boutons en lithium (modèles numéro en CR ou BR)

Piles au manganèse
Piles alcalines
Piles primaires au lithium

Jeter les bouchons en plastique en tant que plastique recyclable.

Les aérosols et les bonbonnes de gaz doivent être vidés autant que possible.

※ Ne pas mettre dans des sacs lors du dépôt dans les bacs de collecte des déchets recyclables (conteneurs ou filets).

Déchets combustibles

Deux fois par semaine

(jour de la semaine)

(jour de la semaine)

Déchets de cuisine **Produits en plastique contenant d'autres matériaux**

Huile alimentaire **Vêtements, couches jetables, etc.** **Déchets de papier** **Branches ou feuilles de plantes en petite quantité** **Produits en caoutchouc ou cuir**

Retirer le liquide autant que possible avant de jeter.

L'imbiber dans du papier ou du tissu ou la durcir à l'aide d'un coagulant.

Retirer les excréments.

Plastique difficile à nettoyer

Placer dans un contenant avec couvercle ou un sac en polystyrène transparent.

Les couper afin de ne pas dépasser 50 cm de longueur.

Déchets en métal, céramique ou verre

Deux fois par mois

No. No.

(jour de la semaine)

Métal, céramique, verre, petits appareils électroménagers, etc. **Les produits contenant du mercure doivent être jetés séparément.**

Ampoules fluorescentes **Thermomètres en mercure et tensiomètres**

Emballer dans sa boîte d'origine, du papier épais, etc. **Jeter dans un sac transparent en prenant garde à ce que le mercure ne fuit pas.**

Briques **Placer dans un sac séparé en les vidant autant que possible.**

Placer dans un contenant avec couvercle ou un sac en polystyrène transparent.

Envelopper dans du papier épais le verre cassé, la céramique ou les objets tranchants et inscrire «ケン» (Danger).

Effectuer une réservation au préalable.

Déchets encombrants (payant)

Pour les gros déchets ménagers qui dépassent 30 cm de longueur tels que les meubles, la literie ou les vélos, il est nécessaire de faire une demande auprès du centre de prise en charge des déchets encombrants. (Il peut arriver que la collecte ne soit pas possible au-delà d'une certaine taille ou d'un certain poids)

Centre de prise en charge des déchets encombrants

Internet (24 h/24) <https://www.shinjuku-sodai.com>

shinjukuku sodaigomi uketuke Recherche

03-5304-8080 (Du lundi au samedi de 8 h à 19 h) (sauf les jours de fête de fin et de début d'année)

Les entreprises sont responsables de la destruction de leurs déchets encombrants. Ces derniers ne peuvent pas être pris en charge par le centre de prise en charge des déchets encombrants. Veuillez faire la demande directement auprès d'un entrepreneur d'élimination des déchets (entrepreneurs sous licence). Pour connaître les entrepreneurs sous licence, vous pouvez effectuer une recherche dans l'onglet « Déchets d'entreprise » du site internet de la ville.

Climatiseurs à usage domestique, postes de télévision, réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, sèche-linge

En cas de remplacement d'un produit, veuillez faire la demande auprès du magasin d'achat de votre nouveau produit. En cas de destruction uniquement, veuillez faire la demande dans le magasin où vous avez acheté le produit dont vous vous débarrassez. Des frais de transport/recyclage sont nécessaires. La ville ne peut pas les collecter. Le recyclage est obligatoire en vertu de la loi sur le recyclage des appareils électroménagers. • Dans le cas où vous n'avez pas la possibilité de le céder à un magasin

Centre de prise en charge du recyclage des appareils électroménagers

Internet (24 h/24) <https://kaden23rc.jp>

shinjukuku kaden23rc uketuke Recherche

0570-08-7200 (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h [sauf jours fériés])

• Si vous souhaitez le transporter par vos propres moyens dans un lieu désigné (à l'extérieur de l'arrondissement), veuillez prendre contact avec un bureau ou centre de collecte des déchets mentionné au dos du document.

Pour plus d'informations, contactez le centre ou le bureau de traitement des déchets. (Sollicitations en japonais uniquement)

Shinjuku Waste Collection Office ☎ 03-3950-2923 (2-1-1 Shimoochiai) Shinjuku-Higashi Waste Collection Center ☎ 03-3353-9471 (10-16 Yotsuya-San-ei-cho)

Kabukicho Waste Collection Center ☎ 03-3200-5339 (2-42-7 Kabuki-cho)

